

TRIBUNE

Eric Vial, Propellet : « La crise actuelle nous encourage à opter pour des énergies locales à un prix maîtrisé comme le granulé bois »

Dans le cadre de la crise énergétique en cours depuis quelques semaines, marquée par l'augmentation fulgurante des prix de l'électricité et du gaz, Eric Vial, délégué général chez Propellet, l'association nationale des professionnels du chauffage au granulé de bois, prend la parole.



« La crise que nous traversons actuellement nous rappelle, durement, que des énergies au cœur de notre vie quotidienne, comme le gaz et l'électricité, sont soumises à des variations de prix qui impactent directement nos budgets.

Le contexte actuel est propice à l'augmentation des prix. Entre la reprise économique mondiale, post crise sanitaire, tirée par la Chine, et l'augmentation du prix du carbone, les tarifs de l'électricité (+12% d'ici février) et du gaz (+50% depuis le 1^{er} janvier) se sont envolés, et le prix du fioul se rapproche du niveau élevé de 2019. Sans compter les situations géopolitiques instables, dans lesquelles l'énergie est souvent un levier de pression pour certaines grandes puissances.

Malgré la volonté de nos gouvernements de mettre en place des mesures d'urgence pour limiter les conséquences sociales de l'envolée des prix de l'énergie, comme le « bouclier tarifaire » de Jean Castex, cette crise doit nous rappeler que les énergies fossiles et importées comme le gaz, ou indexées sur le prix des énergies fossiles au niveau européen comme l'électricité, ne peuvent plus faire partie de notre avenir.

Face à ces incertitudes, il est grand temps de repenser nos modèles de consommation pour se tourner vers des énergies plus locales, non impactées par des facteurs externes. Celles dont nous maîtrisons le coût, l'approvisionnement, la fabrication et dont nous disposons de la ressource directement au cœur de nos territoires. Des énergies qui sont épargnées par les

dommages liés à la situation sanitaire et géopolitique, et sur lesquelles nous pouvons nous appuyer sereinement pour satisfaire nos besoins essentiels.

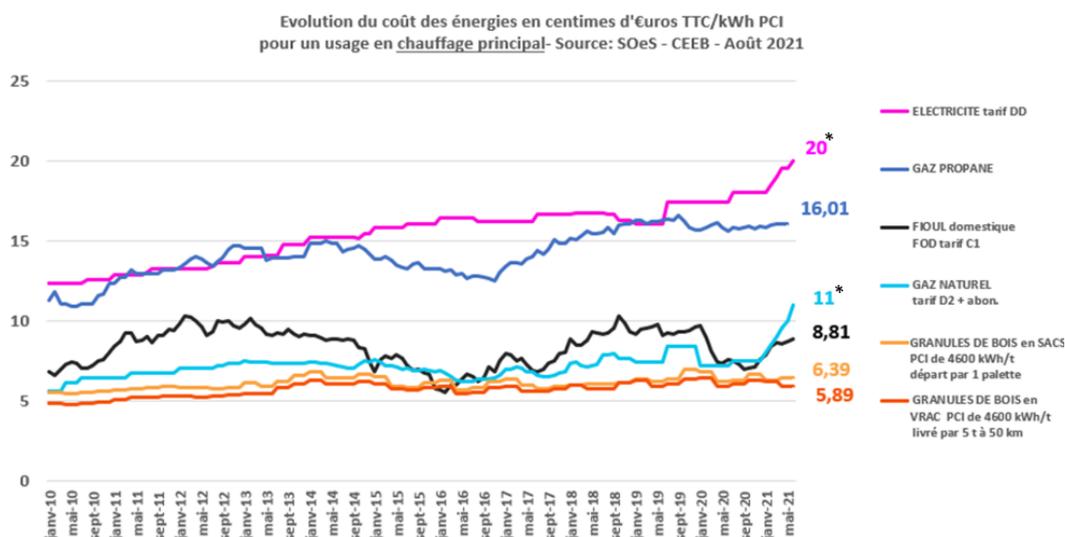
C'est le cas du granulé de bois, dont le prix est plus faible que les autres énergies et fluctue beaucoup moins.

En ce mois d'octobre, le fioul est 50% plus cher que le granulé de bois, le gaz plus de 80% plus cher l'électricité 3 fois plus.

Issus à plus de 90% des coproduits de l'industrie du bois tels que les copeaux, ou la sciure, le granulé est produit au cœur de nos régions : L'approvisionnement en bois utilisés par les granulateurs français se situe à moins de 150 km des usines. Le réseau de distribution est très diversifié et s'organise autour de PME locales et de groupes nationaux qui développent et maintiennent des emplois locaux au cœur de nos territoires.

Plus que jamais, il est temps d'opter pour des sources d'énergies locales à un prix maîtrisé et performantes. Grâce à sa densité énergétique, son excellent bilan carbone, sa combustion propre et sa flexibilité d'utilisation, le granulé a toutes les qualités pour un chauffage durable et respectueux de l'environnement. »

-Eric Vial, Délégué général Propellet



*De janvier à août 2021 pour l'électricité et le gaz, prix estimatifs calculés sur la base des différentes hausses passées



COMMUNIQUÉ – OCTOBRE 2021

CONTACTS PRESSE

Pauline Garde : pauline.garde@lecrieurpublic.fr – 06 73 15 67 39

Morgane Lieutet : morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr – 06 71 10 86 52